



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 12777

## Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait que la direction régionale des réseaux nationaux de France Télécom pour l'est de la France est installée à Metz. Or, le directeur a annoncé qu'il envisageait son transfert à Nancy. Cette décision semble tout à fait incohérente car ce n'est pas en transférant de cinquante kilomètres une direction régionale que l'on peut prétendre rationaliser l'organisation. Elle souhaiterait donc qu'il lui indique, d'une part, quels sont les motifs exacts qui justifient une telle décision et, d'autre part, s'il lui est possible de faire prévaloir le statu quo.

## Texte de la réponse

L'Unité de réseau national (URN Est) dont le siège est implanté à Metz est constituée d'équipes distantes et réparties entre Metz, Nancy, Strasbourg, Besançon, Dijon. Elle a pour mission d'assurer toutes les activités techniques de supervision et d'administration du réseau national dans l'est de la France. L'état-major de cette unité, composé d'une dizaine de personnes, est actuellement dispersé sur l'ensemble de l'Est. Afin de lui permettre d'assurer son rôle avec une plus grande efficacité, le choix a été fait de le regrouper sur un même site. Le choix de Nancy se justifie par le fait que ce site dispose des ressources techniques les plus importantes, notamment d'un centre de supervision 24 heures sur 24 et des moyens d'analyse du trafic et d'administration du réseau. Ce transfert, qui ne modifie pas le niveau de l'emploi en Lorraine, ne peut qu'améliorer le niveau des prestations rendues par l'URN Est y compris dans le département de la Moselle. Dans la mise en oeuvre de cette modification, France Télécom s'attachera à recourir au volontariat ; deux possibilités existent pour les personnes concernées : soit suivre l'évolution de l'organisation, soit choisir une autre activité dans la région de Metz. La présence de France Télécom en Moselle reste très forte avec les services de la direction régionale, de France Télécom Câble, de TDF, de l'Agence Entreprise, des services de gestion de l'URN, et les services déconcentrés de la Division des réseaux nationaux, ce qui totalise plus de 2 000 personnes. D'une façon générale, l'évolution prévue de l'emploi dans la Moselle est tout à fait comparable à celle d'autres régions ; elle se caractérise par une diminution des effectifs dans le domaine technique en raison des progrès technologiques et une augmentation dans le domaine commercial. La réalisation de gains de productivité est indispensable pour que France Télécom puisse affronter efficacement la concurrence et continuer à remplir ses missions de service public dans des conditions économiquement saines. Elle permet aux clients de France Télécom, c'est-à-dire à l'immense majorité des Français, de bénéficier de baisses de prix substantielles.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

**Circonscription :** Moselle (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12777

**Rubrique :** Télécommunications

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire** : économie

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 6 avril 1998, page 1865

**Réponse publiée le** : 20 juillet 1998, page 3999